

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE

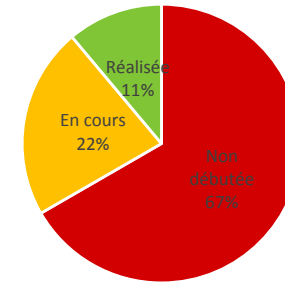
Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT DE NEW CARLISLE

Région : Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Date de la visite : 15 septembre 2015

Suivi des recommandations au 12 janvier 2016

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	3	1	0	4
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	3	1	1	5
Total	6	2	1	9

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au									Commentaires			
			12 janvier 2016			15 septembre 2016			15 septembre 2017						
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée				
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	1) Les infirmières-chef et les membres du comité qualité de vie en Centre d'hébergement élaborent un plan d'action où s'inscriront les mesures en lien avec les orientations ministérielles. 2) Les infirmières-chef et un comité ad hoc élaboreront un programme d'accompagnement en fin de vie. 3) Les responsables de l'entretien ménager et de la maintenance fourniront aux infirmières-chef un plan de maintien des installations matérielles et d'entretien des lieux physiques propres et bien entretenus. 4) L'agente administrative avisera par courriel la présidente du comité des résidents des mouvements de la clientèle.	2016-06-01		X										1 et 3) En cours 2 et 4) Non débutée
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité et la qualité des interventions de l'équipe soignante.	1) Les infirmières-chef définiront le rôle de l'intervenant accompagnateur et le diffusent à l'équipe. 2) À l'admission du résident, un intervenant accompagnateur sera nommé par l'AIC et identifié dans l'AÎNÉES.	2016-03-01	X											
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.	1) L'adjointe SAPA informera la commissaire aux plaintes de la qualité des services de la recommandation du ministère. 2) La commissaire aux plaintes en collaboration de l'adjointe SAPA, élaborera un calendrier de promotion pour faire connaître son rôle, ses activités et les droits des résidents.	2016-09-01	X											
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	1) L'infirmière-chef informera le comité des résidents de la recommandation du ministère. 2) L'infirmière-chef, invitera le comité des résidents à participer à une rencontre du comité de vie au comité ad hoc du programme d'accompagnement en fin de vie et autres rencontres s'il y a lieu.	2016-12-01	X											

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au									Commentaires	
			12 janvier 2016			15 septembre 2016			15 septembre 2017				
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée		
PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX													
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'information transmise au résident lors de l'accueil.	L'agente administrative planifiera des rencontres aux 2 semaines, post admission avec le résident et ses proches pour valider la compréhension des renseignements transmis à l'admission.	12-01-2016			X							
6	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure de mieux adapter aux besoins des résidents les soins et l'assistance qu'il prodigue.	L'infirmière-chef en collaboration avec l'AIC et la travailleuse sociale, planifiera des rencontres interdisciplinaires incluant les proches et les familles des résidents en fin de vie.	01-12-2016	X									
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas.	1) L'infirmière-chef informera le personnel de la recommandation du ministère. 2) L'infirmière-chef enverra une note de service rappelant l'importance d'informer verbalement le résident du contenu du plat servi. 3) Dans le cadre d'une organisation de travail, l'infirmière-chef réévaluera en équipe les horaires afin d'optimiser la présence du personnel auprès des résidents lors des repas.	01-02-2016		X								1) En cours 2 et 3) Réalisée
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	Élaboration d'un programme d'activités dirigé par le personnel, bénévoles et famille par le comité "qualité de vie".	01-06-2016	X									

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au									Commentaires
			12 janvier 2016			15 septembre 2016			15 septembre 2017			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
9 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	1) L'infirmière-chef informera la responsable des bénévoles de la recommandation du ministère. 2) Les responsables des bénévoles compléteront et disponibiliseront le guide des bénévoles. 3) Les responsables des bénévoles en collaboration avec les infirmières-chef identifieront les activités de formation et/ou sensibilisation à offrir aux bénévoles. 4) Les responsables des bénévoles offriront des activités de formation et/ou sensibilisation 1 à 2 fois par année.	01-03-2017	X									

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE

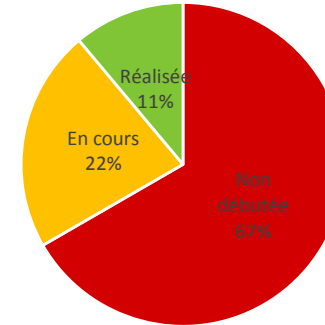
Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT DE NEW CARLISLE

Région : Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Date de la visite : 15 septembre 2015

Suivi des recommandations au : 12 janvier 2016

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	3	1	0	4
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	3	1	1	5
Total	6	2	1	9

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au		
		12 janvier 2016			15 septembre 2016			15 septembre 2017		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.		X							
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité et la qualité des interventions de l'équipe soignante.	X								
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.	X								
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	X								

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'information transmise au résident lors de l'accueil.			X						
6	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure de mieux adapter aux besoins des résidents les soins et l'assistance qu'il prodigue.	X								
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas.		X							

Recommandations		Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au		
			12 janvier 2016			15 septembre 2016			15 septembre 2017		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	01-06-2016	X								
9	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	01-03-2017	X								